



VOLAILLES

POULET - PINTADE

Dans le respect de la charte des Amap

CONTRAT 2022

| | |
|--|--|
| <p>Entre le producteur :</p> <p>THOMAS Gilles</p> <p>Adresse : Mas Dagas – Céret</p> <p>Courriel :</p> <p>gilloux.thomas66@gmail.com</p> <p>Portable : 06 13 09 00 52</p> | <p>Et le consomm'acteur (merci d'écrire en lettres CAPITALES) :</p> <p>Nom-Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>Courriel :</p> <p>Portable/Fixe :</p> |
|--|--|

1- Lieu de distribution : Chemin de la Pave – Chemin de la Pavé, 66490 Saint-Jean-Pla-de-Corts

2- Mode de production et engagement producteur :

Volailles, chevreaux, poulets de lait et oies élevés dans des conditions naturelles (Certifiés Agriculture Biologique). Le producteur s'engage à respecter le contrat d'engagement de l'Amap.

3- Durée d'engagement - Période de distribution :

- **Engagement 12 mois - du mercredi 5 janvier 2022 au mercredi 7 décembre 2022.**

- **Engagement possible en cours de saison** – modalités paiement -> voir rubrique 5- .

- **Rupture de contrat :** Le contrat peut être résilié par simple lettre ou courrier électronique à l'attention de l'AMAP Les Cerisiers, à condition que le consomm'acteur cherche un remplaçant. La liste d'attente de l'AMAP lui sera communiquée.

4- Calendrier prévisionnel des distributions :

- **Volaille :** 12 distributions selon rythme mensuel.

Première distribution : **mercredi 5 janvier 2022.**

A partir de février : premier mercredi de chaque mois (ou selon production -> date sera communiquée). -

Chevreau/Agneau : production occasionnelle – hors contrat.

- **Poulet de lait/pintade de lait :** distribution en décembre (date sera communiquée).

Ce calendrier est susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas.

L'adhérent sera prévenu par sms et/ou par mail.

5- Descriptif et coûts des produits – choix de paiement :

Types de contrat, présentation des produits, choix de paiement – voir tableaux page 2.

VOLAILLE - Commande possible d'1x volaille test - poulet 2kg, pintade 1,5kg - voir tableau bas de page

| Formule volaille A ^{1/3)} | Formule volaille B ^{1/3)} | Formule volaille C ^{1/3)} |
|--|--|--|
| <p>Volaille de 1,5 kg</p> <p>- Poulet/ pintade ²⁾</p> <p>- Plumée, vidée, abats nettoyés</p> | <p>Volaille de 2 kg</p> <p>- Poulet/pintade ²⁾</p> <p>- Plumée, vidée, abats nettoyés - Possible : découpe en deux</p> | <p>Volaille découpée – 1,5 kg sans carcasse ni abats</p> <p>- Poulet/pintade ²⁾</p> <p>- Cuisses+filets+ailes</p> <p>- Emballage sous vide - portions individuelles de 250gr environ</p> |
| 12 Euros / Kg | | 21 Euros / Kg |

| | | |
|--|--|--|
| <p>Choix de paiement pour : 12 volailles x 18€</p> <p>1 chèque de 216 €* 2 chèques de 108 € 3 chèques de 72 € chèques de€³⁾</p> <p><i>*Formule A - 2 volailles : 432 € Formule A - 3 Volailles : 648 €</i></p> | <p>Choix de paiement pour : 12 volailles x 24€</p> <p>1 chèque de 288 €* 2 chèques de 144 € 3 chèques de 96 € chèques de€³⁾</p> <p><i>*Formule B - 2 volailles : 576 € Formule B - 3 volailles : 864 €</i></p> | <p>Choix de paiement pour : 12 découpes x 31,50€</p> <p>1 chèque de 378 €* 2 chèques de 189 € 3 chèques de 126 € chèques de€³⁾</p> <p><i>*Formule C - 2 découpes : 756 € Formule C - 3 découpes : 1134 €</i></p> |
|--|--|--|

1) Des contrats de 2 ou 3 volailles (ou découpes) par distribution sont possibles:

Choix de paiement selon modalités du tableau volaille ci-dessus, en multipliant par 2 ou 3 parts. Pour ces contrats, une distribution 2x par mois est envisageable.

2) Le type de volaille livré à la distribution (poulet ou pintade) dépendra de la production du moment.

3) En cas d'engagement en cours de saison ou après une volaille test - Merci de calculer le montant des chèques à remettre comme suit : Nombre de mois (distributions) à venir, multiplié par prix unitaire de la livraison, le tout divisé par le nombre de chèques souhaité.

COMMANDE UNITAIRE

| | |
|--|---|
| <p><input type="checkbox"/> 1 Volaille test : 24€ (1 chèque) Poulet ou pintade - en moyenne 2kg Carcasse avec abats nettoyés</p> | <p>COMMANDE - VOLAILLE DE NOEL – 2022 Livraison au marché de Céret - samedi 17 décembre 2022</p> |
| <p>HORS CONTRAT - Commande OCCASIONNELLE selon production - Chevreau et agneau de lait : Entier (12€ / Kg) ou découpé (sous vide - 15€ / Kg)</p> | <p><input type="checkbox"/> 1 Poulet élevé au lait : 50 € (1 chèque) 4 kg env – Carcasse avec abats nettoyés</p> <p><input type="checkbox"/> 1 pintade élevée au lait : 35 € (1 chèque) 2-2,5 kg – Carcasse avec abats nettoyés</p> |

6- Paiement : Par chèques selon les modalités des tableaux ci-dessus, à l'ordre de **Gilles Thomas** et datés du jour de leur émission. Ils seront remis en totalité à la signature du présent contrat.

Présentation des chèques à l'encaissement : Pour les contrats volaille, le premier chèque sera encaissé à réception, les autres le seront à partir du 10 de chaque mois, ou régulièrement sur l'année, tous les 2 à 4 mois. Pour les commandes unitaires, l'encaissement se fera au cours du mois de la distribution.

Fait à, le.....**En deux exemplaires originaux (valant pour reçu) Le**

producteur

Le consomm'acteur